



COMMUNE DE SAESSOLSHEIM

Arrondissement de Saverne

MAIRIE 27 rue Principale – 67270

Téléphone : 03.88.70.57.19 Email : mairie.saesso@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2017

Conseillers élus : 15 **Sous la présidence de M. Dominique MULLER, Maire**
En fonction : 14 **Membres présents** : FOURNIER Christiane - HINDENNACH Gérard - Eric FALK, Adjoints
Présents : 13 BAEHL Nicolas - BAERMANN Fabrice - DORVAUX Olivier - DURANDOT Matthieu - HEIM Marc -
Hervé KEITH - MULLER Cécile - RIFF Dominique - SCHARSCH Julien (à partir du point 3),
Compte-rendu affiché Membre excusé : HEITZ Isabelle (procuration à Cécile MULLER)
le 27/04/2017

Ordre du Jour

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du lundi 6 février 2017

Après relecture, M. le Maire propose d'approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 6 février 2017.

Aucune observation particulière n'étant soulevée, le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 6 février 2017 est adopté à l'unanimité.

2. Destination du terrain au lieu-dit Linnengarten

M. Le Maire revient sur les différentes discussions menées lors de précédentes réunions des commissions finances et du Conseil Municipal sur la suite à donner au terrain, dont la commune est propriétaire, au lieu-dit Linnengarten. Après étude et réflexion

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide de procéder à la vente du terrain au lieu dit Linnengarten.

3. Compte de Gestion 2016

Sur présentation de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

approuve le compte de gestion 2016 dressé par la Trésorerie de Saverne.

4. Compte Administratif 2016

Après avoir approuvé le compte de gestion,

En l'absence de M. le Maire et sous la Présidence de Mme Christiane FOURNIER, 1^{ère} adjointe,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

décide d'approuver le Compte Administratif de l'exercice 2016 dont l'essentiel est reproduit ci-dessous :

Section de fonctionnement :

- Dépenses: 228.246,33 €
- Recettes : 452.952,68 €
- Excédent : 224.706,35 €

Section d'investissement:

- Dépenses : 552.507,42 €
- Recettes : 662.005,40 €
- Excédent : 109.497,98 €

Excédent global de clôture: 334.204,33 €
et restes à réaliser de - 29.606,57 €

5. Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016

Après avoir pris connaissance des résultats du compte administratif de l'exercice 2016

. Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016,

. Constatant que le Compte Administratif présente :

- un excédent de financement de la section d'investissement de **79.891,41 € (Solde corrigé des RAR)**
- un excédent de fonctionnement de **224.706,35 €**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Décide d'affecter le résultat comme suit:

- Virement à la section d'investissement (compte 1068) **0 €**
- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) : **224.706,35 €**

6. Budget Primitif 2017

M. le Maire présente le budget primitif de l'exercice 2017,

Après examen,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Approuve le budget 2017, dont l'essentiel est reproduit ci-dessous :

- Section de fonctionnement, en recettes et en dépenses : **537.121,35 €**
- Section d'investissement, en recettes et en dépenses : **730.622 €**

La section d'investissement comprend les opérations d'équipement suivantes :

Opérations	Dépenses en €	Recettes en €
Matériel	8.000	
Croix rurales	1.000	
Citerne	4.508	4.508
Espace communal	6.000	2.000
Mairie	11.300	
Voirie	211.207	
Eclairage public	35.000	
Route de Saverne	120.000	110.000
Atelier	15.000	
Linnengarten	28.000	210.000
Eglise	5.000	
Accès salle	55.000	
Local Jeunes	25.000	
Rue Principale	8.000	
Club House	5.000	

7. Fixation des taux de contributions directes pour 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

décide de maintenir les taux de contributions directes suivants pour l'année 2017 :

	Base notifiée	Taux	Produit attendu
Taxe d'habitation -----	526.000	11,04%	58.070,40
Taxe foncière sur propriétés bâties -----	409.500	11,76%	48.157,20
Taxe foncière sur propriétés non bâties	60.300	43,00%	25.929,00
TOTAL	995.800		132 156,60

charge le Maire de l'application de ces taux.

8.- Recensement de la population 2017 : Rémunération de l'agent recenseur.

Dans le cadre du recensement de la population pour l'année 2017, la Commune se charge de la gestion et de la rémunération de l'agent recenseur.

La rémunération est à la charge de la Commune qui perçoit toutefois une dotation forfaitaire de l'Etat indexée sur le nombre d'habitants recensés en 2012 et qui se monte pour la Commune de Saessolsheim à 1.243,70 €

Melle Camille FALK percevra une rémunération calculée sur la base du nombre de questionnaires, majorée de 10%, en appliquant le barème suivant : 1,14 € par Feuille de Logement et 1,73 € par Bulletin Individuel, soit un montant total brut de 1.368,07 €

Le Conseil Municipal, avec 13 voix Pour et 1 Abstention,

vote les crédits nécessaires au Budget Primitif 2017,
autorise le Maire à signer les documents à intervenir,
à payer les factures correspondantes.

9. Demandes de subvention :

9.1 Une rose, un espoir

Considérant une demande de l'association Une Rose Un Espoir du secteur Kochersberg/Ackerland/Pays de la Zorn pour l'attribution d'une subvention permettant de couvrir l'achat des roses pour l'opération au profit de la ligue contre le cancer ayant lieu le 29 avril 2017.

Après avoir délibéré,

le Conseil Municipal, à l'unanimité,

décide d'attribuer une aide financière à cette association d'un montant de 67 €
autorise le maire à signer tous les documents y afférents.

9.2 Caritas 2017

Considérant une demande de subvention de Caritas Alsace, Antenne de Hochfelden

Après avoir délibéré,

le Conseil Municipal, à l'unanimité,

décide d'attribuer une aide financière à cet organisme d'un montant de 100 €
autorise le maire à signer tous les documents y afférents.

9.3 Mémorial Alsace-Moselle

Considérant une demande de subvention de l'association des Amis du Mémorial de l'Alsace-Moselle

Après avoir délibéré,

le Conseil Municipal, à l'unanimité,

décide d'attribuer une aide financière à cette association d'un montant de 30 €
autorise le maire à signer tous les documents y afférents.

9.4 Jeunes Sapeurs-Pompiers de Lupstein

Considérant une demande de subvention de l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Lupstein en vue d'acheter du matériel de formation et d'aider à la participation à diverses manifestations

Après avoir délibéré,

le Conseil Municipal, à l'unanimité,

décide d'attribuer une aide financière à cette fondation d'un montant de 50 €
autorise le maire à signer tous les documents y afférents.

9.5 AAPEI région de Saverne

Considérant une demande de subvention de l'AAPEI de la région de Saverne, association de parents de personnes handicapées mentales qui a pour but de financer l'extension de l'IME "le Rosier Blanc", la construction d'un nouveau foyer d'hébergement et des travaux de modernisation du restaurant de l'ESAT "Aux Trois Relais"

Après avoir délibéré,

le Conseil Municipal, à l'unanimité,

décide d'attribuer une aide financière à cette fondation d'un montant de 100 €
autorise le maire à signer tous les documents y afférents.

9.6 Conseil Local des Jeunes de SAESSOLSHEIM

Considérant une demande de subvention du Réseau Animation Jeunes de Monswiller, en charge du Conseil Local des Jeunes de la commune,

Après avoir délibéré,

le Conseil Municipal, à l'unanimité,

décide d'attribuer une aide financière à cette structure d'un montant de 500 €
autorise le maire à signer tous les documents y afférents.

10. Elections présidentielles : Composition du Bureau de Vote pour les élections du 23 avril et du 7 mai 2017

Le bureau de vote sera composé comme suit le 23 avril 2017 :

8h-11h	<u>RIFF Dominique</u> - KEITH Hervé – BAEHL Nicolas
11h-14h	<u>HINDENNACH Gérard</u> - FALK Éric - MULLER Cécile
14h-17h	<u>SCHARCH Julien</u> -DORVAUX Olivier - HEITZ Isabelle
17h-19h	<u>FOURNIER Christiane</u> - MULLER Dominique - HEIM Marc - BAERMANN Fabrice

Le bureau de vote sera composé comme suit le 7 mai 2017 :

8h-11h	<u>FALK Éric</u> - KEITH Hervé - BAEHL Nicolas
11h -14h	<u>DORVAUX Olivier</u> - MULLER Cécile – DURANDOT Mathieu
14h-17h	<u>HINDENNACH Gérard</u> - HEIM Marc - HEITZ Isabelle
17h-19h	<u>MULLER Dominique</u> - Christiane FOURNIER - BAERMANN Fabrice - RIFF Dominique

11 Travaux et achats

M. le Maire informe les membres de la nécessité de procéder à différents travaux :

11.1 Rue Neuve : réfection d'enrobé

M. le Maire présente un devis de la société COLAS d'Ostwald pour la réfection d'enrobés rue Neuve

Après avoir délibéré,

le Conseil Municipal, à l'unanimité

Décide

- de la réfection d'enrobés rue Neuve par la société COLAS à 67540 Ostwald pour un montant de 1.298,50 € H.T.
- autorise le Maire à signer tous les documents y afférents

11.2 Route de Saverne : réalisation d'enrobé

M. le Maire informe les membres que suite aux travaux route de Saverne, l'entrée de la propriété de M. Philippe WERST a été arrachée. Il propose que la commune prenne en charge les travaux de réhabilitation et présente un devis de la société COLAS d'Ostwald pour la réalisation d'enrobés

Après avoir délibéré,

le Conseil Municipal, à l'unanimité

Décide

- de la réfection d'enrobés route de Saverne par la société COLAS à 67540 Ostwald pour un montant de 1.400,00 € H.T.
- autorise le Maire à signer tous les documents y afférents

11.3 Armoire pour archives dans local de la mairie

M. le Maire présente un devis de la menuiserie DIEBOLT & Fils de Dettwiller pour la confection d'un placard avec étagères pour l'archivage dans le local de la mairie

Après avoir délibéré,

le Conseil Municipal, à l'unanimité

Décide

- de la fourniture et pose de placard par la menuiserie DIEBOLT & Fils à 67490 Dettwiller pour un montant de 2.281,02 € H.T.
- autorise le Maire à signer tous les documents y afférents

11.4 Achat de jardinières

M. le Maire présente un devis de ATECH - Groupe Girod de Cholet pour l'acquisition de jardinières avec réserve d'eau

Après avoir délibéré,

le Conseil Municipal, à l'unanimité

Décide

- de l'achat de jardinières chez ATECH - Groupe Girod à 49307 Cholet pour un montant de 2.588,00 € H.T.
- autorise le Maire à signer tous les documents y afférents

12 Divers

Dates à retenir :

- 17/04 Chasse aux œufs à 11h
- 22/04 Loto-Bingo organisé par l'USS
- 23/04 1^{er} tour des élections présidentielles
- 29/04 Opération 1 rose - 1 espoir (Ligue contre le cancer)
- 30/04 2^{ème} Saessojeux : a.midi jeux organisé par le C.L.J.
- 07/05 2^{ème} tour des élections présidentielles
- 10/05 Don du sang
- 13/05 Journée de travail Citoyenne
- 14/05 Concert de l'ASAMOS
- 15/05 Conseil Municipal
- 26/05 Marché du Terroir

Mme FOURNIER informe également le conseil que le RAJ prévoit à nouveau une animation pour les enfants durant l'été à Saessolsheim : le vendredi 11 août 2017 avec en clôture un barbecue ouvert à tous les villageois.

Suivent les signatures des membres présents :

MULLER Dominique	FOURNIER Christiane	HINDENNACH Gérard	FALK Éric
BAEHL Nicolas	BAERMANN Fabrice	DORVAUX Olivier	DURANDOT Mathieu
HEIM Marc	HEITZ Isabelle	KEITH Hervé	MULLER Cécile
RIFF Dominique	SCHARSCH Julien		

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cette délibération et informe qu'elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.